



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

HUMAN RIGHTS COMMITTEE CONF/HR(2014)RAPACT

Rapport d'activité 2014

En 2014 les travaux de la Commission Droits de l'Homme ont, comme il se doit, été menés en proximité immédiate avec l'actualité.

De toutes parts, les Droits de l'Homme sont mis en difficulté. Soit du point de vue de la légitimité de leur universalisme, soit eu égard aux "exigences" de l'économie financière. La Commission Droits de l'Homme, consciente de cette bascule conceptuelle qui se traduit de manière dramatique sur de nombreux terrains, oriente ses activités dans des directions certes multiples mais néanmoins convergentes pour œuvrer au *prima* des Droits de l'Homme.

Au titre de l'année 2014, notons pour mémoire :

- Le side event "*Une Europe sans torture, qu'en est-il réellement ?*" avec les interventions du CPT, de la CEDH, pour les aspects juridiques et du CESP pour le versant policier ;
- Les derniers travaux du groupe de travail *Droits de l'Homme et religions* aboutirent adoptés par la Conférence : [*Pistes de réflexion et d'action proposés aux membres et responsables des religions*](#) et [*L'Appel aux citoyennes et citoyens d'Europe, aux OING*](#) ;
- La constance de J.-B. Marie, représentant au CDDH, et les alertes qu'il lance tant à la Commission Droits de l'Homme qu'aux plénières de la Conférence relativement au processus de réforme non seulement de la CEDH mais aussi du système de Convention européenne, processus qui doit s'achever fin 2015 ;
- La [*Décision de la Conférence des OING de mener un projet de lutte contre le discours de haine*](#) et la création du groupe de travail sur le *Discours de haine* en liaison avec l'ECRI. Nous déplorons la disparition brutale de Marc Leyenberger. Néanmoins, eu égard à la propagation du discours de haine, la Commission Droits de l'Homme poursuit en lien avec l'ECRI, le travail engagé par Marc ;
- La [*Recommandation sur la lutte contre l'antisémitisme en Europe*](#) adoptée par la Conférence ;
- La Journée internationale pour l'éradication de la pauvreté (17 octobre) organisée par le Groupe de travail Droits et l'Homme et extrême pauvreté à Turin, à l'occasion de la tenue de la Conférence à haut niveau sur la Charte sociale européenne à laquelle a participé une délégation de la Conférence des OING.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'engagement pris le 17 octobre 2012 par les quatre Piliers du CoE ;

- La Commission, saluant la libération d'un opposant au Belarus mais restant inquiète des cas d'emprisonnement dans différents Etats, proposa l'adoption, par la Conférence, d'une [Déclaration sur la protection des défenseurs des droits de l'homme en Europe](#) préparée par le groupe de travail sur les Défenseurs des Droits de l'Homme ;
- La prévention et la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels reste une priorité particulièrement à l'heure où, au Nord comme au Sud, des organisations violentes dévoient le fait religieux et instrumentalisent des populations dépourvues de sol, de ressources et d'avenir à des fins criminelles ;
- Le groupe de travail *Droits de l'Homme, Co-développement et Migrations* poursuit ses travaux ;
- A la demande de Monsieur Spielmann, Président de la CEDH, la Commission Droits de l'Homme s'intègre aux forces qui soutiennent les requérants précaires et les plus fragiles (Journée d'étude le 21 novembre 2014 à la CEDH) ;

Particulièrement préoccupée par les menaces manifestes à l'encontre des droits économiques, sociaux, culturels, pour toutes et tous, la Commission Droits de l'Homme place son engagement, donc ses travaux, au cœur des questions les plus aiguës. Le rapport de Médecins du Monde lors de la session du mois de juin, constitua un témoignage bouleversant des sujets sur lesquels la Commission oriente son énergie. Elle entend continuer de coller au plus près avec les questions d'actualité et être force de proposition dans un certain nombre de domaines :

- Veiller de près à la manière dont les moins de 35 ans reçoivent et perçoivent *les Droits de l'Homme* ;
- Développer une compréhension plus nette et, partant, déployer des propositions auprès des piliers et organes du CoE au profit des Roms et plus généralement des minorités ;
- Recenser et faire connaître les bonnes pratiques face aux propos haineux et aux discours populistes circulant sur internet ;
- Suivre de près le processus de réforme de la CEDH et être un partenaire plus présent auprès de cette juridiction dont la valeur est inestimable ;
- Poursuivre assidûment le cycle des travaux annuels consacrée à la Charte sociale ;
- Assurer le suivi des engagements pris par les 4 piliers du CoE par rapport à l'éradication de la pauvreté
- Œuvrer concrètement contre les discours haineux de tous genres.

Développant sur tous ces axes une action d'orientation politique, la Commission Droits de l'Homme inscrit ses travaux dans le cadre des sept priorités qui balisent le second mandat du Secrétaire Général tels qu'exposés le 16 septembre dernier.

Ne doutant pas que cet élan de la Commission Droits de l'Homme sera en résonance avec les orientations du nouveau Bureau de la Conférence des OING, elle espère apporter une contribution nette de la société civile au sein du Quadrilogue.